



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi le 8 juin 2010**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté et Jim Miron

Sont aussi présents: M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

Absence motivée : M. Michel Pratte, conseiller

2010-06-178

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 33 d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2010.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC :

La période de parole au public a débuté à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 35.

2010-06-179

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 11 ET 18 MAI 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 11 et 18 mai 2010, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2010-06-180

SUJET : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 11 ET 18 MAI 2010

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les procès-verbaux des séances des 11 et 18 mai 2010.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-181

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mai 2010 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2010-06).

2010-06-182

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES  
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS  
DE MAI 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de mai 2010 conformément au Règlement numéro 716.

2010-06-183

SUJET: APPUI AU PROJET DE CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE  
POINTE-DU-MOULIN DANS LE CADRE DE L'APPEL DE  
PROJETS TOURISTIQUES DE LA CONFÉRENCE  
RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-  
LAURENT (CRÉVHSL)

Considérant que ce projet cadre avec la politique culturelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (Axes 1-2-3-4 et 5);

Considérant que ce projet est développé par un organisme régional, qui a pour mission la gestion et l'animation d'un parc historique en offrant des activités variées qui favorisent la découverte du patrimoine historique et naturel de la région de Vaudreuil-Soulanges par la population locale et régionale et les visiteurs touristiques, le tout dans un contexte de développement durable au profit des générations futures;

Considérant que ce projet répond à un besoin au niveau de la diffusion culturelle relativement à la rareté des équipements de diffusion pour les artistes en démarrage dans Vaudreuil-Soulanges;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant que ce projet présenté à la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉVHSL) engendrera un effet de levier et permettra à l'organisme d'offrir de nouveaux services d'accueil (3 saisons) aux municipalités, organismes, institutions, entreprises, citoyens et éventuels locataires pour tout type de réception (mariages, séminaires, etc.), il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer le projet de la Société de développement du parc historique de la Pointe-du-Moulin dans le cadre de l'appel de projets touristiques de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Que copie de cette résolution soit transmise à monsieur Yvon Marcoux, député du comté de Vaudreuil, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et aux villes la composant.

2010-06-184

SUJET: ADOPTION DE LA POLITIQUE POL-RH-GEN-2010-06-01 – POLITIQUE RELATIVE À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la politique POL-RH-GEN-2010-06-01 – Politique relative à la prévention et à la gestion du harcèlement psychologique.

2010-06-185

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière par intérim, de la liste des dépenses payées du mois de mai 2010 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-186

SUJET: PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET  
CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) / REDDITION DE  
COMPTES ET SA VÉRIFICATION

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme de Goudreau Poirier c.a., afin que cette dernière puisse valider la reddition de comptes en ligne, confirmer l'exactitude des conditions de versement et transmettre son rapport de vérification auprès du Ministère concerné, le tout relativement à notre dossier, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).

2010-06-187

SUJET: VERSEMENT D'ALLOCATIONS IMPOSABLES DE 2010

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le versement d'allocations imposables de 2010, tel que validé à la Commission administrative du 10 mai 2010.

2010-06-188

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL –  
MAI 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 10 mai 2010

Commission des services aux citoyens :

- 18 mai 2010

Commission de sécurité publique : aucune

Commission technique :

- 17 mai 2010

Comité consultatif d'urbanisme : aucune



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-189

SUJET : ADOPTION DE LA MISE À JOUR 2010 DU CALENDRIER DES DÉLAIS DE CONSERVATION DES DOCUMENTS DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la mise à jour 2010 du Calendrier de conservation de la Ville de Pincourt préparé par Gestion de documents Carrière inc., et d'autoriser la greffière de la Ville de Pincourt à signer et à soumettre ledit Calendrier à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour approbation.

2010-06-190

SUJET : APPROBATION DU PLAN DE CLASSIFICATION 2010 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le Plan de classification 2010 de la Ville de Pincourt établi en harmonie avec la mise à jour 2010 du Calendrier de conservation de la Ville de Pincourt.

2010-06-191

SUJET : RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 812

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par la greffière de la Ville du rapport du jour de consultation concernant le règlement numéro 812 intitulé « Règlement autorisant la réalisation de travaux d'aménagement d'une surface sportive synthétique, ainsi que la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et les honoraires professionnels, et décrétant à ces fins des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 186 000 \$ ».

2010-06-192

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 40 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AFIN DE FINANCER LA CONTRIBUTION DE LA VILLE POUR LE PROJET DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE POUR LE DÉROULEMENT D'ACTIVITÉS SPÉCIALES

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

D'affecter un montant de 40 000\$ du surplus accumulé non affecté afin de financer la contribution de la Ville pour le projet de l'alimentation électrique pour le déroulement d'activités spéciales auprès de différents fournisseurs autorisés par la ville.

Que cette dépense en immobilisation soit imputée au poste comptable 22-700-10-003.

2010-06-193

SUJET: JOURNÉE DES POMPIERS – 14 AOÛT 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinneer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la Journée des pompiers du 14 août 2010 comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser une parade de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 14 août 2010 selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser la présence de jeux, d'animaux et de véhicules motorisés au parc Bellevue pour le montage, la réalisation et le démontage de l'événement.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques et la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires.

D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit, le samedi 14 août 2010.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2010-06-194

SUJET: SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS CONCERNANT LE TERRAIN SPORTIF EN SURFACE SYNTHÉTIQUE

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer le protocole d'entente avec la Commission scolaire des Trois-Lacs concernant le terrain sportif en surface synthétique.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-195

SUJET: AUTORISATION DE TENIR UNE FÊTE DE VOISINAGE LE SAMEDI 5 JUIN 2010 AU PARC ROUSSEAU

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'autorisation accordée par le directeur des Loisirs et Services communautaires à tenir une fête de citoyens le samedi 5 juin 2010 au parc Rousseau entre 16 h et 20 h.

De permettre l'utilisation de poêles BBQ au gaz propane pour la cuisson des aliments.

D'interdire la consommation d'alcool dans ce lieu public.

De transmettre l'information relative à l'événement aux divers services municipaux et à la Sûreté du Québec.

2010-06-196

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – MODIFICATION, MISE À NIVEAU ET ACQUISITION DE CYLINDRES D'AIR POUR DES APPAREILS RESPIRATOIRES SCOTT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner une dépense pour la modification et mise à niveau des appareils respiratoires Scott auprès de Acklands Granger pour un montant de 12 126,60 \$, toutes taxes incluses.

D'entériner une dépense pour l'acquisition de cylindres d'air pour les appareils respiratoires Scott auprès de Lewitt Safety pour un montant de 6 615,56 \$, toutes taxes incluses.

Que ces dépenses en immobilisation soient financées par le fonds de roulement et soient imputées au poste comptable 22-220-40-088.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 748,44 \$ à compter de l'exercice financier 2011.

2010-06-197

SUJET: APPROBATION DU PLAN DE SUBDIVISION N<sup>o</sup> 956138, MINUTE 15586 – LOTS 4 605 826 À 4 605 828 ET 4 622 239

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Suite au rapport préparé par le Service de l'aménagement du territoire, d'entériner l'approbation du plan de subdivision n° 956138, minute 15586, tel que présenté, en date du 16 avril 2010, soit les lots projetés 4 605 826 à 4 605 828 et 4 622 239 au cadastre officiel du Québec, préparé par monsieur Louis Boudreault, arpenteur géomètre, et dûment approuvé par monsieur Richard Dubois, t.p. directeur, Service de l'aménagement du territoire.

Que le paiement d'une somme égale à dix pour cent (10%) de la valeur du terrain, prévue à l'article 18 du Règlement de lotissement n° 779, ne soit pas exigé, car l'opération cadastrale a pour fin d'identifier au plan de cadastre officiel, un lot déjà subdivisé.

2010-06-198

SUJET: APPROBATION DU PROJET N° ING-085121 –  
VIDÉOTRON LTÉE

PROPOSÉ PAR M. John Kinneer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° ING-085121 soumis par Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2010-06-199

SUJET: MANDAT À ME CONRAD BÉDARD POUR LA PRÉPARATION  
D'UN ACTE DE CESSION DES LOTS 4 605 826 ET 4 622 239  
À 9136-2921 QUÉBEC INC.

Considérant l'entente signée entre la Ville de Pincourt et 9136-2921 Québec Inc., il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater Me Conrad Bédard pour la préparation d'un acte de cession des lots 4 605 826 et 4 622 239 à 9136-2921 Québec Inc. pour un montant de un dollar (1,00 \$).

D'autoriser le maire, M. Yvan Cardinal, et le directeur général, M. Michel Perrier, ou en son absence, M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt, les documents notariés.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-200

SUJET : MANDAT À LA FIRME GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
POUR LE SUIVI DU CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR  
LES PHASES 6 À 10 DU « DOMAINE DE LA FORÊT »

Considérant les engagements de la Ville de Pincoût envers le MDDEP et suite aux recommandations de la commission technique du 17 mai 2010, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Génivar Société en commandite pour assurer le suivi du certificat d'autorisation délivré à la Ville de Pincoût par le MDDEP visant les phases 6 à 10 du « Domaine de la Forêt » selon leur offre déposée.

D'autoriser le paiement des frais relatifs au montant de 17 950 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEP » réservé.

2010-06-201

SUJET : MANDAT À LA FIRME GÉNIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
POUR LE SUIVI DE LA VÉGÉTATION DU MARÉCAGE  
ARBORESCENT DANS LE SECTEUR « DOMAINE DE LA  
FORÊT »

Considérant les engagements de la Ville de Pincoût auprès du MDDEP dans le cadre des diverses demandes de certificats d'autorisation et suite aux recommandations de la commission technique du 17 mai 2010, il est

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Génivar Société en commandite pour procéder à un suivi de la végétation du marécage arborescent dans le secteur « Domaine de la Forêt » selon leur offre déposée.

D'autoriser le paiement des frais relatifs au montant de 8 700 \$, taxes en sus, pour l'année 2010, à même le poste budgétaire 02-610-00-411 financé par le « dépôt MDDEP » réservé.

2010-06-202

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – JUIN 2010 - DIVISION DONNÉES  
TECHNIQUES – PLANIFICATION DES TRAVAUX

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière par intérim à payer les décomptes progressifs suivants :



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

### A) Ceasars Infrastructure Services Inc.

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 9 955,97 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement pour la remise de la retenue spéciale (5%), pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc des rues Bellevue, 8<sup>e</sup> Avenue, 9<sup>e</sup> Avenue et Mgr Langlois.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

### B) Les Pavages Théoret Inc.

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 196 077,52 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n<sup>o</sup> 5 pour la réfection de la 9<sup>e</sup> avenue et d'une partie de la rue Bellevue et de la place des Ormes.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

### C) CDGU Inc.

Pour le projet GEN-2009-304-02, la somme de 10 458,97 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n<sup>o</sup> 4 pour la reconstruction de la conduite d'eau potable entre le parc Bellevue et la 8<sup>e</sup> Avenue sur la rue Bellevue et l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Bellevue et le parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

### D) CDGU Inc.

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 4 571,85 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n<sup>o</sup> 3 pour les travaux supplémentaires pour la reconstruction de la conduite d'eau potable entre le parc Bellevue et la 8<sup>e</sup> Avenue sur la rue Bellevue et l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Bellevue et le parc Olympique.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.

### E) Groupe ABS

Pour le projet GEN-2009-304, la somme de 4 256,95 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n<sup>o</sup> 4 pour le contrôle de la qualité des matériaux et leur mise en œuvre pour la réfection de la 9<sup>e</sup> Avenue, et d'une partie de la rue Bellevue et place des Ormes.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-10-800.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-203

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2010-01-018, DÉPENSE CONCERNANT LES FRAIS D'INGÉNIEURIE SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS AU PROJET DE RÉFECTION DES RUES BELLEVUE, 9<sup>E</sup> AVENUE ET PLACE DES ORMES – JANVIER 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2010-01-018 – Dépense concernant les frais d'ingénierie supplémentaires reliés au projet de réfection des rues Bellevue, 9<sup>e</sup> Avenue et Place des Ormes – Janvier 2010 – en remplaçant les termes « toutes taxes incluses » par « taxes en sus ».

2010-06-204

SUJET : OFFRE DE SERVICES – SERVICES BANCAIRES 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges pour un mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les services bancaires de la Ville de Pincourt, selon l'offre en date du 3 juin 2010.

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, de l'entente à cet effet.

2010-06-205

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ– PROJET DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN KIOSQUE DE PARC - APPEL D'OFFRES N<sup>O</sup> AT-2010-03

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse préparée par M. Richard Dubois, directeur du service de l'aménagement du territoire, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat et l'installation d'un kiosque de parc auprès de Techsport Inc. au montant de 70 434 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense pour le projet de fourniture et installation d'un kiosque de parc, appel d'offres numéro AT-2010-03, soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste comptable 22-700-20-074.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-06-206

SUJET: AUTORISATION À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LA DISPOSITION DES BICYCLETTES TROUVÉES OU ABANDONNÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

---

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Sûreté du Québec à remettre toute bicyclette trouvée ou abandonnée sur le territoire de la Ville de Pincourt à tout organisme reconnu qu'elle souhaite mandater pour la récupération et la disposition de ces dites bicyclettes.

2010-06-207

SUJET : DEMANDE AU MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (SERVICE CANADA) DE RÉVISER LE BUDGET DU PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2011 POUR VAUDREUIL-SOULANGES

---

Considérant le nombre important de municipalités qui déposent une demande dans le cadre du *Programme Emploi d'Été Canada* afin d'obtenir une aide financière pour l'embauche d'étudiant et offrir à ces derniers des expériences de travail enrichissantes pendant la période estivale;

Considérant l'augmentation de la population dans Vaudreuil-Soulanges et, par conséquent, l'augmentation de la demande de services communautaires, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De demander au gouvernement du Canada, en l'occurrence la ministre des Ressources Humaines et du Développement des Compétences Canada, madame Diane Finley, de bien vouloir augmenter le budget du *Programme Emploi d'Été Canada* pour la circonscription de Vaudreuil-Soulanges en fonction de ses besoins en 2011.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la députée de Vaudreuil-Soulanges et porte-parole du Bloc Québécois en matière de Comptes publics, madame Meili Faille.



No de résolution  
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 15 et s'est terminée à 20 h 40.

2010-06-208

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 41 , de lever la séance du 8 juin 2010.

  
YVAN CARDINAL, MAIRE

  
NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE